Gaétan Saint-Pierre
2010/01/01

Étymologie

Mots dérivés: quand le mot souche s'obscurcit

Curiosités étymologiques

La dérivation consiste à former des mots nouveaux par l'ajout de préfixes ou de suffixes à un *mot souche* (aussi appelé *mot base* ou *radical*). C'est le procédé de création lexicale à la fois le plus fécond et le plus ancien, un procédé qu'on trouve déjà en ancien français : ***dés****honneur,* ***em****poign* ***er****,* *lave****ment****,* *maigr****eur****,* *trahi****son***, etc. Or, il n'est pas rare qu'avec le temps, le mot souche d'un dérivé s'efface ou s'obscurcisse : soit que le lien étymologique avec le radical n'est tout simplement plus perçu, soit que ce radical est un mot d'ancien français ou correspond à une forme disparue du mot.

Même si le lien étymologique saute aux yeux une fois mis au jour, nombreux sont les locuteurs qui ne percevront pas la parenté de *déranger* avec *rang* ou de *ressasser* (« repasser au sas ») avec *sas*. De même, *estomaquer* (dont le sens d'origine est « s'irriter », « exhaler de la bile ») n'est pas toujours associé à *estomac*, pas plus que *rouer* (de coups) ne l'est au supplice de la roue ou que le mot *serviette* n'est perçu comme un dérivé de *servir*. Et rien, de nos jours, ne laisse soupçonner que le nom *étang* (milieu XII^{e}) vient du verbe *estanchier* (forme ancienne d'*étancher*) au sens

d'« arrêter l'eau » : un *étang*, c'est étymologiquement une étendue d'eau dont les bords « retiennent l'écoulement ».

De la *coquetterie*, des yeux *enjôleurs*, des sourires *émoustillants* et du *désarroi* qui parfois s'ensuit

Les termes *coquetterie*, *enjôler*, *émoustiller* et *désarroi* ont pris, au figuré, une valeur « psychologique », et servent aujourd'hui à nommer une manière d'être, un état d'esprit ou un sentiment. Pourtant, ces quatre mots remontent étymologiquement à des réalités très concrètes : un petit coq, une prison, le pétillement du vin et un désordre matériel.

Le mot ***coquetterie*** (milieu XVII^{e}) est dérivé de *coquet* (littéralement « petit coq »), terme désignant d'abord à l'époque, par allusion au comportement du coq dans la basse-cour, un homme qui cherche à plaire ou à séduire par son apparence, et dont le féminin *coquette* s'appliquait à une séductrice, à une femme qui aimait exercer son charme (comme Célimène dans *Le Misanthrope*). La *coquetterie* se définit, au XVII^{e} siècle, comme un souci de plaire, un comportement de séduction. Le verbe ***coqueter*** (début XVII^{e}), dérivé vieilli de *coquet*, a le sens de « faire le coquet, faire la coquette » ou de « se pavaner ». Dans l'usage actuel, les mots *coquet*, *coquette* et *coquetterie* évoquent moins la séduction que le désir de plaire par son habillement, son élégance.

L'*enjôleur* et l'*enjôleuse* sont bien plus redoutables que le *coquet* et la *coquette*. Et pour cause. Le mot ***enjôleur*** (fin XVI^{e}), qui désigne un séducteur, mais aussi une personne habile à tromper, est dérivé du verbe ***enjôler*** (XIII^{e}), formé de *en–* et de *geôle* et signifiant proprement « mettre en geôle, emprisonner ». Dès le XVI^{e} siècle, toutefois, *enjôler* prendra le sens figuré de « séduire pour mieux tromper » : l'*enjôleur* a le pouvoir, par ses belles paroles et ses sourires, de « captiver », d'« emprisonner » aussi bien le cœur que l'esprit de sa victime. Notons que le lien étymologique avec *geôle* s'est depuis longtemps estompé – masqué notamment par l'orthographe *en**jô**ler* – et que l'adjectif *enjôleur* est aujourd'hui compris comme synonyme de *séducteur* ou d'*ensorceleur*.

De même, plus personne ne perçoit le rapport étymologique entre le verbe *émoustiller* et le pétillement du vin. Pourtant, ***émoustiller*** (*amoustiller*, XVI^{e}) est un dérivé de *moustille* « moût, vin nouveau », lui-même dérivé de *moust* (XIII^{e}), ancienne forme de *moût* qui a aussi donné *moutarde* (*moustarde*, XIII^{e}). ***Être émoustillé*** signifiait, à l'origine, « être mis de bonne humeur par le pétillement du vin ». Mais dès le milieu du XVIII^{e} siècle, *émoustillé* prend le sens plus général de « mettre de bonne humeur, exciter » et spécialement, à notre époque, celui de « provoquer l'excitation sensuelle ». Du participe présent d'*émoustiller* est tiré l'adjectif ***émoustillant*** (milieu XIX^{e}, « excitant ») : *le projet n'est pas très émoustillant, elle avait une démarche émoustillante*.

Le mot ***désarroi*** (milieu XV^{e}), qui évoque un sentiment de détresse, est issu de l'ancien français *désarroyer* signifiant « mettre en désordre », « plonger dans la confusion ». *Désarroi* est passé, au XVI^{e} siècle, du sens de « désorganisation matérielle » à celui de « désordre psychologique », de « confusion morale ».

La *mésaventure inouïe* de l'*ingénieur* (un *fieffé* menteur !)

Mésaventure, *inouï*, *ingénieur* et *fieffé* sont tous des dérivés dont le sens étymologique s'est affaibli, déplacé ou obscurci à travers les siècles.

Malgré la parenté évidente des deux mots, *mésaventure* n'est pas un dérivé du mot *aventure*. ***Mésaventure*** (milieu XII^{e}) provient de l'ancien verbe *mésavenir* ou *mésadvenir*, composé du préfixe à valeur péjorative *mé-*, *més–* et d'*avenir/advenir* (« arriver, se produire »). Mais alors que l'ancien français *mésavenir* signifiait « se produire mal » ou « arriver malheur », son dérivé *mésaventure* a le sens beaucoup plus faible d'« événement fâcheux, désagréable ».

L'histoire de l'adjectif *inouï* illustre bien comment le sens d'origine d'un mot peut s'effacer au profit d'un autre sens, figuré celui-là. ***Inouï*** (début XVI^{e}) est formé du préfixe négatif *in–* et de *ouï*, participe passé du verbe *ouïr* « entendre ». *Inouï* est passé du sens littéral de « qui n'a jamais été entendu » à celui, plus abstrait, de « sans précédent », puis enfin, au sens moderne, figuré et plus fort de « extraordinaire,

incroyable, invraisemblable, inconcevable » : *une histoire inouïe, la violence inouïe d'une attaque*.

Le mot ***ingénieur*** (milieu XVI^{e}), forme refaite de l'ancien français *engeigneur* (XIII^{e}), est dérivé non pas de *génie* mais du mot ***engin***, qui signifiait « machine de guerre » en ancien français. Un *ingénieur*, c'est, au XVI^{e} siècle, un inventeur d'*engins*, un constructeur de machines de guerre. Ce n'est qu'au XVIII^{e} siècle que le mot prend le sens qu'on lui donne aujourd'hui. C'est à cette époque également que le terme ***génie*** commence à désigner l'art des ingénieurs : *génie civil*, *génie mécanique*. Notons cependant que si *ingénieur* ne vient pas de *génie* mais d'*engin*, le mot *engin* (XII^{e}, du latin *ingenium* « talent, intelligence ») appartient à la même famille que *génie* et *ingénieux*.

L'adjectif *fieffé* est un très ancien dérivé de *fief*, nom donné au Moyen-Âge à un domaine concédé par un seigneur à son vassal. ***Fieffé*** (milieu XII^{e}, participe passé de *fieffer* « donner un fief ») a connu une évolution de sens pour le moins inattendue. Est *fieffée*, au Moyen-Âge, la personne à qui on a concédé un fief, celle qui en est pourvue. À partir du XVI^{e} siècle, on passe du sens de « qui possède un fief » à celui de « qui possède un défaut au degré le plus élevé ». Dans ce cas, *fieffé*[1] précède le terme qu'il vient renforcer : *fieffé voleur*, *fieffé menteur*.

Dans le *panier* à *linge*

La dérivation est un procédé de création lexicale qu'on trouve non seulement en français, mais aussi dans les langues ancêtres du français, en latin notamment. *Panier* et *linge*, voilà deux mots issus de dérivés latins dont le lien étymologique du premier avec « pain » et du second avec « lin » s'est effacé très tôt en français. Le mot ***panier*** (1170) vient du latin *panarium* « corbeille à pain », dérivé de *panis* « pain ». Dès la fin du XII^{e} siècle, le mot entre dans l'usage avec un sens beaucoup plus général, celui de « corbeille » servant à contenir et à transporter des marchandises, des denrées, etc. *Linge* a connu une évolution semblable à celle de *panier*. Le mot ***linge*** (XII^{e}) est à l'origine un adjectif signifiant « fait de lin », issu du latin *lineus*, dérivé de *linum* « lin ». À partir du milieu du XIII^{e} siècle, l'adjectif *linge*, devenu substantif, sert à désigner une toile de lin (plus particulièrement une chemise de lin), puis, un peu plus tard, n'importe

quelle pièce de toile ou de tissu à usage domestique ou à usage vestimentaire, le lien avec « lin » n'étant ainsi plus perçu.

Dérivés de verbes disparus : *achat*, *bal*, *dégât*, *égard*, etc.

On appelle ***déverbaux*** des noms formés par la suppression du suffixe d'un verbe. La plupart des déverbaux (comme *accueil* ou *dédain*) sont formés à partir du radical de verbes toujours en usage. Mais d'autres sont dérivés de verbes disparus ou tombés dans l'oubli. Voici quelques-uns de ces ***déverbaux orphelins***.

Le nom ***abri*** (fin XII^{e}) est issu de l'ancien français *abrier* « mettre à couvert, à l'abri », sorti de l'usage en français de France au cours du XVII^{e} siècle[2] et remplacé par *abriter*. Le mot ***achat*** (XII^{e}) est le déverbal d'*achater*, forme ancienne d'*acheter*. ***Aguet*** (XI^{e}), qu'on retrouve au pluriel dans la locution *aux aguets*, vient de l'ancien verbe *aguetter*. ***Bal*** (XII^{e}) est dérivé de l'ancien français *baller* « danser ». Enfin, ***débris*** (XVI^{e}) vient de l'ancien verbe *débriser*, ***dégât*** (début XIII^{e}) de l'ancien verbe *degaster* « dévaster, ravager », et ***égard*** (XII^{e}) de l'ancien verbe *esgarder* « veiller sur ».

1 *Fieffé*, un peu vieilli, a pour équivalent les adjectifs *sacré* et *maudit*, beaucoup plus courants. [Retour]

2 *Abrier* est toujours vivant en français québécois et dans des parlers « régionaux », où il est généralement employé dans le sens de « recouvrir d'une couverture ». [Retour]

PRINCIPALES SOURCES

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, éditions Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, éditions Le Robert, Paris, 1994.



Gaétan Saint-Pierre

Enseignant retraité du Collège Ahuntsic